

Bureau du comité directeur sur les médias et la société de l'information



28/04/2015

CDMSI-BU(2015)001

Rapport de la 7^e réunion (31 mars-1^{er} avril 2015) (Paris, Bureau du Conseil de l'Europe, 55 avenue Kléber)

1. Ouverture de la réunion

Mme Maja Raković (Serbie), présidente du CDMSI, ouvre la réunion.

M. Patrick Penninckx, chef du Service de la société de l'information, souhaite la bienvenue aux membres du Bureau et les informe sur les activités en cours et futures au Conseil de l'Europe. Il rappelle l'initiative du CDMSI de soumettre un message au Comité des Ministres concernant les attentats commis à l'encontre du magazine Charlie Hebdo et regrette que le CDMSI n'ait pas finalisé cette initiative en temps voulu. Les atteintes à la liberté d'expression perpétrées plus tôt dans l'année à Paris et Copenhague soulignent l'importance de l'action du CDMSI qui est encore davantage mise en lumière.

M. Penninckx informe le Bureau au sujet d'une conférence dans le cadre de la campagne contre le discours de haine qui conclura la présidence belge du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le 8 mai, à Bruxelles. La présidente et d'autres membres du CDMSI y seront conviés.

La présidente du CDMSI regrette elle aussi que le CDMSI n'ait pu finaliser en temps voulu son message sur les attentats contre le magazine Charlie Hebdo. Le Bureau devrait réfléchir à des moyens de réagir rapidement face à des cas d'urgence.

2. Adoption de l'ordre du jour

La rapporteure du CDMSI pour l'égalité entre les femmes et les hommes déplore l'absence d'un point concernant l'égalité entre les femmes et les hommes sous l'angle des médias. Le Bureau décide que ce point sera inscrit à l'ordre du jour du CDMSI.

Le Bureau adopte l'ordre du jour de sa réunion en vue de la préparation de la réunion du CDMSI qui aura lieu du 16 au 19 juin 2015. L'ordre du jour annoté figure à l'annexe 1 et la liste des participants, à l'annexe 2.

3. Informations de la présidente et du Secrétariat

3.1. Débat thématique sur la liberté d'expression et suites à donner

Le Secrétariat informe le Bureau sur le débat thématique sur la liberté d'expression (9 décembre 2014) et sur les activités retenues comme suites à donner, notamment

- une conférence à haut niveau du Conseil de l'Europe sur le thème « La liberté d'expression : un sujet toujours d'actualité » qui se tiendra les 13 et 14 octobre 2015 à Strasbourg ;

- une publication sur les obligations positives des Etats de créer un environnement propice au débat public, en cours de préparation,
- un projet d'une série d'enregistrements vidéo sur la promotion de la liberté d'expression comme droit de l'homme auprès d'un vaste public, intitulé « La liberté d'expression : pourquoi et comment ? », également en préparation.

3.2 Plateforme en ligne pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes

Le Secrétariat informe le Bureau de l'état d'avancement de la plateforme, dont les bases ont été posées lors d'une table ronde qui a eu lieu en mai 2014 et le protocole d'accord a été signé en décembre 2014 entre le Conseil de l'Europe et cinq grandes ONG œuvrant pour la liberté d'expression et la protection des journalistes. Par la suite, la Direction de la planification politique (DPP) a été chargée de la mise en œuvre de la plateforme qui a été mise en ligne le 2 avril 2015.

Le Bureau pose des questions au sujet de la viabilité de la plateforme et de ses besoins en matière de financement. Il décide de lancer un message fort, appelant notamment à des contributions financières, à la suite d'une présentation que fera la DPP à la prochaine réunion du CDMSI.

3.3 Mise en œuvre du Guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'internet

Le Bureau du CDMSI est informé que le Secrétariat travaille actuellement sur un plan d'action visant à promouvoir le Guide dans le cadre des activités de coopération. Ce plan consiste notamment en des traductions vers des langues non officielles du Conseil de l'Europe et des adaptations sur le modèle d'une initiative lancée en Espagne en direction de l'enseignement secondaire. Il souligne en outre l'intérêt d'adapter le Guide à des groupes cibles spécifiques, tels que les enfants et les jeunes, les juges, etc. Le plan d'action sera disponible pour la réunion à venir du CDMSI. Le Bureau conclut que les Etats membres devraient être invités à promouvoir le Guide par le biais de leurs FGI nationaux, le cas échéant, d'associations de protection du consommateur et d'autres structures. Il serait intéressé en outre par un retour d'information sur des activités de coopération dans ce domaine.

3.4 Activités de coopération

Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur les programmes et activités de coopération. Comme indiqué dans le document MEDIA-COOP(2015)006rev, les activités en cours se concentrent sur tous les aspects essentiels couvrant les besoins exprimés par les pays visés.

Le Bureau salue les importants travaux entrepris et soutient l'appel lancé par le Secrétariat en faveur d'un engagement plus fort des membres du CDMSI dans les activités de coopération. Dans la gestion de ces activités, le personnel du Conseil de l'Europe dans les bureaux extérieurs pourrait bénéficier grandement de leur expertise. De plus, les membres du CDMSI seraient plus au fait de la situation d'autres Etats membres, ce qui aiderait à bâtir une vision commune de l'action à mener.

3.5 Questions administratives

Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'appel du Conseil de l'Europe à des mises à disposition, publié le 28 janvier 2015 et renouvelé le 6 mars 2015.

4. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe dans les Etats membres

Le Secrétariat rappelle le processus et les discussions concernant la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe dans le domaine d'activité du CDMSI et informe le Bureau de l'état d'avancement des travaux.

Le Bureau discute et décide d'une liste de questions à transmettre au CDMSI pour une réponse avant le 1^{er} juin 2015. Les réponses seront publiées sur la page internet du CDMSI au fur et à mesure de leur réception et mises à disposition en version papier à la 8^e réunion du CDMSI (16 au 19 juin 2015). Le Secrétariat travaillera sur une analyse qui sera disponible à la 9^e réunion du CDMSI (8-11 décembre) pour discussion approfondie. Par ailleurs, une invitation sera adressée à M. Gvozden Srećko Flego (Croatie, SOC), auteur du rapport de l'APCE sur la protection de la liberté des médias en Europe, pour qu'il vienne présenter son rapport.

5. Activités normatives concernant les médias

5.1 Comité d'experts sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes (MSI-JO)

Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur la dernière réunion du MSI-JO (19-20 mars 2015) et l'avancement d'un projet de recommandation sur la sécurité des journalistes et d'autres acteurs des médias. Le MSI-JO a tenu compte des commentaires formulés par les membres du CDMSI. Un projet avancé sera prêt pour discussion à la 8^e réunion du CDMSI (16-19 juin). Un projet final pourra alors être approuvé à la 9^e réunion du CDMSI (8-11 décembre).

Le Bureau félicite le MSI-JO et le Secrétariat pour les travaux accomplis. Il les encourage à tenir le projet de recommandation à disposition du CDMSI à temps pour sa réunion plénière pour permettre des échanges fructueux et constructifs.

6. Activités normatives concernant l'internet

6.1 Projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée en lien avec la neutralité du réseau

Le Secrétariat informe le Bureau de l'avancement du projet de recommandation, en rappelant les deux cycles de commentaires du CDMSI et les révisions du projet effectuées par le Bureau depuis la 7^e réunion du CDMSI (18-21 novembre 2014). Le Bureau prend note des commentaires formulés par l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la France, la Lettonie, l'Allemagne, la Fédération de Russie et le Royaume-Uni, ainsi que par EDRi, l'UER et le comité consultatif de la Convention 108 (T-PD).

Reconnaissant pleinement les travaux et les efforts accomplis pour répondre à toutes les préoccupations, le Bureau estime que le projet tel qu'il a été transmis en dernier lieu au CDMSI (*document CDMSI(2014)005Rev10*) est satisfaisant dans la mesure où il présente de la façon la plus équilibré possible la grande variété de points de vue et la diversité des positions prises par les membres du CDMSI. Il recommande par conséquent que le CDMSI l'approuve sans débat à sa prochaine réunion en juin.

6.2 Comité d'experts sur la circulation transfrontière d'internet et la liberté d'internet (MSI-INT)

Le Bureau note avec satisfaction les informations sur l'avancement du projet de recommandation sur la libre circulation transfrontière des informations sur internet qui a

été examiné par le groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme (GR-H) et devrait être adopté par le Comité des Ministres le 1^{er} avril 2015.

Le Secrétariat rend compte au Bureau de la dernière réunion du MSI-INT (5-6 mars 2015) et de l'avancement du projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la liberté d'internet. Sur proposition du MSI-INT, le Bureau décide d'inviter le comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), le comité directeur des droits de l'homme (CDDH), le comité européen de coopération juridique (CDCJ), le comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) et le comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) à commenter ce projet de recommandation. De plus, pour assurer une approche multipartite, le Bureau décide que les parties prenantes devraient être invitées à faire des commentaires dans le cadre d'une consultation ouverte menée par le Secrétariat.

Le CDMSI sera informé à sa 8^e réunion (16-19 juin) des commentaires reçus et, sur cette base, le MSI-INT étudiera comment en tenir compte le cas échéant dans le projet de recommandation. Le MSI-INT finalisera le projet à sa dernière réunion (7-8 septembre 2015) et le transmettra au CDMSI pour approbation éventuelle à sa 9^e réunion (8-11 décembre 2015).

Le Secrétariat fait part au Bureau de l'élaboration d'un projet de rapport sur le droit à la liberté de réunion et d'association sur internet. Ce rapport sera transmis au CDMSI pour qu'il en prenne note à sa 8^e réunion.

Le Bureau félicite le MSI-INT et le Secrétariat pour les travaux accomplis.

6.3 Projet de déclaration du Comité des Ministres sur le bilan du SMSI+10 et la reconduction du mandat du FGI

Le Bureau examine le projet révisé élaboré par le groupe de rédaction informel composé de l'Estonie (Tanel Tang), de la Suisse (Thomas Schneider) et du Royaume-Uni (Mark Carvell) et note en particulier les commentaires formulés par la Grèce, l'Irlande, la Pologne, la Fédération de Russie et l'Espagne, ainsi que par l'ICANN.

Considérant les deux cycles de consultation du CDMSI et conscient de la nécessité de travailler le cas échéant, entre les réunions et par voie électronique, le Bureau décide de soumettre le projet révisé à la prochaine réunion de la coordinatrice thématique sur la politique d'information (TC-INF), à condition que le CDMSI ne soulève aucune objection quant à la procédure avant le 10 avril 2015.

6.4 Projet de déclaration du Comité des Ministres sur l'ICANN, les droits de l'homme et l'Etat de droit

Le Bureau examine le projet révisé établi par le groupe de rédaction informel composé de l'Estonie (Tanel Tang), de la Suisse (Thomas Schneider) et du Royaume-Uni (Mark Carvell) et note en particulier les commentaires fournis par la Grèce, la Fédération de Russie et l'ICANN.

Considérant les deux cycles de consultation du CDMSI et conscient de la nécessité de travailler le cas échéant, entre les réunions et par voie électronique, le Bureau décide de soumettre le projet révisé à la prochaine réunion de la coordinatrice thématique sur la politique d'information (TC-INF), à condition que le CDMSI ne soulève aucune objection quant à la procédure avant le 10 avril 2015.

7. Gouvernance d'internet

7.1 Stratégie du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'internet 2012-2015

Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat, en particulier de la soumission d'un rapport d'audit à jour à la 8^e réunion du CDMSI (16-19 juin 2015). Le Secrétaire Général établira en outre un rapport d'évaluation final sur la Stratégie à présenter aux Délégués des Ministres au second semestre 2015. Le Bureau demande de plus amples informations sur les actions restant à mener et si elles seront reportées dans la stratégie 2016-2019.

7.2 Stratégie du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'internet 2016-2019

Le Secrétariat informe le Bureau qu'une nouvelle stratégie est actuellement en préparation, en consultation avec les grandes entités administratives du Conseil de l'Europe.

Le Bureau fait part de son soutien aux travaux entrepris et prend note du rôle du CDMSI dans la consultation de comités directeurs et conventionnels compétents en la matière. Il note qu'un projet de stratégie sera soumis au CDMSI à sa 8^e réunion (16-19 juin) pour discussion.

7.3 Dialogue européen sur la gouvernance d'internet (4-5 juin 2015, Sofia) et Forum sur la gouvernance d'internet (João Pessoa, Brésil, 10-13 novembre 2015)

Le Bureau prend note de l'avancement des préparatifs de l'édition 2015 d'EuroDIG, qui aura lieu à Sofia les 4 et 5 juin. Il encourage les membres du CDMSI à y participer et demande au Secrétariat d'aider les membres du Bureau à prendre une part active aux séances sur les questions relatives aux médias.

Le Bureau prend note également des préparatifs de l'édition 2015 du FGI (João Pessoa, Brésil, 10-13 novembre 2015) et rappelle au CDMSI que des contributions peuvent être transmises par voie électronique et qu'il est possible de participer à cet événement à distance.

7.4 UNESCO, 3-4 mars 2015 : « Rassembler tous les éléments : options pour l'action future », conférence sur l'étude internet de l'UNESCO concernant l'accès à l'information, la liberté d'expression, la vie privée et les dimensions éthiques de la société de l'information

Le Secrétariat informe le Bureau sur la conférence à laquelle ont assisté certains membres du MSI-JO, du MSI-INT et du CDMSI. Cette conférence était centrée sur une étude internet préparée par l'UNESCO avec les commentaires de différentes parties prenantes et leurs réponses à un questionnaire auquel le Secrétariat du CDMSI avait contribué. Un document final non contraignant a été élaboré à l'issue de deux journées d'intenses discussions sur le projet d'étude internet de l'UNESCO intitulée « Des clés pour la promotion des sociétés du savoir inclusives : accès à l'information et au savoir, liberté d'expression, respect de la vie privée et éthique sur un internet mondial ». Le document final sera transmis au Conseil exécutif de l'UNESCO dont les Etats membres pourraient décider de recommander ce document à la 38^e Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2015.

8. Protection des données

Le Secrétariat informe le Bureau de l'avancement de la modernisation de la Convention 108. Lors de la troisième et dernière réunion du CAHDATA (1^{er} au 3 décembre 2014), un projet de protocole d'amendement a été approuvé sous condition des réserves de l'Union européenne et de la Fédération de Russie. Ce projet figurait, avec le rapport abrégé de la réunion du CAHDATA, à l'ordre du jour du GR-J du 24 mars 2015. Alors qu'il a été

proposé d'adresser les projets à l'APCE pour consultation, l'Union européenne a présenté une nouvelle position, demandant qu'elle serve de base aux discussions (suppression de la réserve de vérification générale et liste de nouvelles réserves). Ces discussions tiendront compte des progrès du projet de règlement de l'Union européenne. Les travaux sur le sujet devraient reprendre après l'été.

Le Secrétariat informe également le Bureau de l'avancement du projet de recommandation CM/Rec(2014)___ du Comité des Ministres aux Etats membres sur le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de l'emploi et son exposé des motifs dont l'adoption est prévue le 1^{er} avril 2015.

Le Bureau prend note d'autres travaux en cours du comité de la Convention 108, notamment de rapports d'experts sur les données massives ; la police : élaboration de lignes directrices pour les praticiens concernant l'utilisation des données à caractère personnel dans le secteur de la police ; des indications sur des garanties dans le cadre de l'échange des données PNR ; les données médicales : analyse des réponses à un questionnaire et élaboration d'un projet d'instrument.

Le Bureau prend note également de la demande d'adhésion à la Convention 108 de l'Île Maurice qui devrait être invitée à y adhérer fin mai 2015 si la procédure est achevée.

9. Méthodes de travail du CDMSI

Comités de rédaction

Le Bureau rappelle que ces comités de rédaction ont été établis à la 7^e réunion du CDMSI (18-21 novembre 2014) pour faire avancer les travaux sur les points en suspens de son mandat. Il prend note de la proposition du Secrétariat sur la portée des travaux, les objectifs et le calendrier fixés pour les comités de rédaction et note par ailleurs que la manifestation d'intérêt des Etats membres de prendre part aux activités des comités de rédaction a été limitée (CDMSI(2014)Misc12).

Le Bureau échange sur la voie à suivre compte tenu du nombre élevé de résultats non atteints et prévus jusqu'en décembre 2015 dans le cadre de son mandat. Il décide que les travaux concernant ces résultats devraient être concentrés, à ce stade, sur le bilan des activités réalisées par le Conseil de l'Europe. Le CDMSI aura une discussion sur cette base à sa 8^e réunion (16-19 juin) qui pourra établir un lien avec ses travaux futurs dans le cadre de son prochain mandat. Le Secrétariat mettra à disposition le document de ^{Le}Bureau désigne un de ses membres par domaine de travail pour coordonner les discussions et en être le point de contact, à savoir : Mme Elva Ýr Gylfadóttir (Islande) pour le pluralisme des médias et la transparence de leur contrôle, Mme Christina Lamprou (Grèce) pour la dimension de l'égalité hommes-femmes dans la couverture médiatique des campagnes électorales, M. Mark Carvell, (Royaume-Uni) pour le professionnalisme des journalistes, l'éthique du journalisme et le discours de haine, M. Éanna Ó'Conghaile (Irlande) pour les médias de service public et M. Emir Powlakić (Bosnie-Herzégovine) pour les questions liées à la surveillance.

Le Bureau tient un échange de vues poussé sur ses méthodes de travail. Il demande au Secrétariat d'élaborer une proposition de document de référence reflétant ses méthodes de travail, sur la base de la Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés et leur mandat.

Le Bureau discute de la préparation du mandat pour la prochaine période bisannuelle. Il recommande que soit trouvé un meilleur équilibre entre les sujets relatifs aux médias et ceux relatifs à l'internet. Les domaines prioritaires et les résultats attendus devraient être déterminés en tenant dûment compte de ce qu'il est possible de faire de façon raisonnable, concrète et satisfaisante. Pour permettre au CDMSI de jouer pleinement son rôle directeur, le mandat de la prochaine période bisannuelle devrait lui laisser une plus

grande marge pour l'évaluation des enjeux stratégiques et juridiques de l'évolution des médias et de la société de l'information. Il devrait aussi laisser une marge de réflexion pour définir des solutions stratégiques appropriées. Cela devrait renforcer ses capacités à être plus attentif et à réagir face à des situations nécessitant des mesures immédiates. De plus, le CDMSI devrait donner la possibilité aux Etats membres d'échanger des points de vue et de partager de bonnes pratiques sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe afin de les y sensibiliser et de faciliter la mise en œuvre.

10. Informations relatives aux travaux d'autres organisations et organes du Conseil de l'Europe

10.1 Deuxième rapport annuel du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit

Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur le rapport actuellement en préparation et sur l'apport substantiel qu'y a fait le Secrétariat. Le rapport sera distribué au CDMSI à sa 8^e réunion (16-19 juin).

10.2 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Le Bureau prend note de trois rapports de l'APCE, respectivement sur la protection de la liberté des médias en Europe, sur la surveillance massive et sur « Accroître la transparence de la propriété des médias » Il décide d'inviter M. Gvozden Srećko Flego, rapporteur sur la protection de la liberté des médias en Europe, à présenter ses travaux et à tenir un échange de vue avec le CDMSI à la réunion de juin dans le cadre du point concernant la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe. Dans l'éventualité où M. Flego ne serait pas disponible, il conviendrait d'inviter M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC).

Le Bureau note également que les observations du CDMSI sur les recommandations de l'APCE 2061(2015) « Attaques terroristes à Paris : ensemble pour une réponse démocratique » et Rec2062 (2015) « La protection de la sécurité des journalistes et de la liberté des médias en Europe » ont été transmises au Comité des Ministres dans les délais, après leur finalisation en ligne.

10.3 Commissaire aux droits de l'homme

Le Bureau prend note du document thématique du Commissaire sur l'Etat de droit sur l'internet et dans le monde numérique, consultable en ligne. Des exemplaires de ce document seront mis à disposition du CDMSI à sa réunion plénière.

10.4 Participation de membres du CDMSI et d'autres comités à des réunions et événements

M. Emir Povelakić (Bosnie-Herzégovine) rend compte de sa participation à la 1^{re} réunion du comité sur les combattants terroristes étrangers et les questions connexes (COD-CTE). Il assistera également à la réunion à venir du CODEXTER au cours de laquelle il encouragera ce dernier à accorder plus d'importance à la protection des données dans ses travaux.

10. Demandes de statut d'observateur

Le Bureau rappelle la décision du CDMSI de convier à la 8^e réunion du CDMSI (16-19 juin) des représentants de la Coalition pour les droits et principes d'internet et de la Plateforme des médias européens à présenter leur demande de statut d'observateur.

CDMSI-BU(2015)001

Le Secrétariat rappelle les critères à appliquer pour l'admission d'observateurs, à savoir que les organisations candidates doivent pouvoir démontrer :

- une grande expérience dans les domaines de compétence du CDMSI – ou de ses comités subordonnés,
- une capacité à apporter une contribution effective et de qualité à ses activités (ressources humaines et matérielles nécessaires),
- une représentativité au niveau européen et, le cas échéant, à un niveau plus vaste.

Concernant la Coalition pour les droits et principes d'internet, le Bureau conclut que les critères susmentionnés sont remplis et exprime son soutien à cette demande. Il décide par conséquent de recommander au CDMSI d'accorder à la Coalition le statut d'observateur.

Concernant la Plateforme des médias européens, le Bureau conclut que, au vu des informations disponibles, les critères susmentionnés n'ont pas été remplis jusque-là. Il apparaît en particulier que la portée des activités de l'organisation est limitée à l'échelle régionale. Le Bureau recommande par conséquent au CDMSI de ne pas accéder à cette demande de statut d'observateur.

12. Projet d'ordre du jour de la 8^e réunion du CDMSI (16-19 juin 2015)

Le Bureau décide de donner son accord au projet d'ordre du jour moyennant quelques ajouts, notamment d'un point concernant l'égalité entre les femmes et les hommes sous l'angle des médias.

13. Questions diverses

Le Bureau note avec regret que Mme Bissera Zankova a annoncé qu'elle ne travaillait plus avec le gouvernement bulgare. Il prend note par conséquent de la nécessité d'organiser un vote à la prochaine réunion plénière du CDMSI.

Annexe I - Annotated Agenda

1. Opening of the meeting by Mr Patrick Penninckx, Head of the Information Society, Directorate General Human Rights and Rule of Law

2. Adoption of the agenda

<u>Notes and expected action</u>	For decision Adopt the agenda in view of the preparation of the 8 th meeting of CDMSI (16-19 June 2015); discuss plenary meeting preparation.
----------------------------------	--

3. Information by the Chair and the Secretariat

3.1 Thematic Debate on Freedom of Expression and follow-up

<u>Documents</u> SG/Inf(2014)44	<i>Thematic Debate of the Committee of Ministers 'Ensuring Freedom of Expression on the Internet' and decisions</i>
	<i>Draft programme of the 13-14 October conference.</i>
	For information Take note of information provided by the Secretariat on the Thematic Debate, of decisions taken by the Committee of Ministers and of follow-up activities: <ul style="list-style-type: none"> - The Council of Europe Conference "Freedom of expression is STILL the issue" 13-14 October 2015; - Publication on positive obligations of States to create an enabling environment for public debate; - Video recording project on promoting freedom of expression as a human right to a large audience "The whys and the hows of freedom of expression"

3.2 Internet based Platform to promote the protection of journalism and safety of journalists

<u>Documents</u> Web link	<i>Conference on Media Freedom and Security of Journalists (Paris, 4/12/2014)</i>
MOU	<i>Memorandum of Understanding on the Setting-up of an Internet-based Freedom of Expression Platform to Promote the Protection of Journalism and Safety of Journalists</i>
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of information provided by the Secretariat on the state of play of the internet based platform project

3.3 Implementation of the Guide to human rights for Internet users.

<u>Document</u>	http://www.coe.int/en/web/internet-users-rights/guide
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of information provided by the Secretariat on the state of play of the implementation and dissemination of the Guide

<u>Documents</u> <i>Programme</i>	<i>Guide to human rights for Internet users event in Brussels (10/12/2014) : Protecting Human Rights on Line: Prevention rather than Cure</i>
--------------------------------------	---

CDMSI-BU(2015)001

<i>Concept note</i>	
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of the report by the Secretariat and of plans for future events.

3.4. Cooperation activities

<i>Document</i> MEDIA-COOP(2015)006rev	<i>Accomplished and ongoing projects in the field of media and freedom of expression online and offline</i>
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of information provided by Secretariat

3.5 Administrative matters

<i>Document</i> DRH(2015)23 DRH(2015)24	<i>Calls for secondment</i>
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of information provided by Secretariat on call for secondments.

4. Implementation of Council of Europe adopted standards

<i>Documents</i> CDMSI(2015)Misc1rev	<i>List of questions to CDMSI members on the implementation of CoE relevant standards on safety of journalists</i>
	Previous steps taken:
CDMSI(2014)Misc11	<i>Proposal for a collection of good practices from member states</i>
CDMSI(2014)Misc6rev	<i>Questions for CDMSI on the implementation of the CM guidelines on eradicating impunity in the context of safety of journalists</i>
<u>Notes and expected action</u>	For decision Endorse the list of questions and transmit it to the CDMSI for response to the questions.

5. Media standard setting

5.1 Committee of experts on protection of journalism and safety of journalists (MSI-JO)

<i>Document</i> MSI-JO(2014)09rev2	<i>Draft recommendation on "safety of journalists and other media actors"</i>
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of the state of play of the draft recommendation. Take note of information on progress made in the 3 rd meeting of the MSI-JO (19-20 March 2015).

6. Internet standard setting

6.1 Draft Recommendation CM/Rec(2014)___ of the Committee of Ministers to member States on protecting and promoting the right to freedom of expression and the right to private life with regard to network neutrality

<i>Document</i> CDMSI(2014)005Rev10	<i>Draft Recommendation CM/Rec(2014)___ of the Committee of Ministers</i>
--	---

	<i>to member States on protecting and promoting the right to freedom of expression and the right to private life with regard to network neutrality</i>
<u>Notes and expected action</u>	<p>For information Take note of the results of the electronic procedure to approve the draft recommendation by the CDMSI.</p> <p>For decision Decide on the finalisation of the process and decide on the draft recommendation to be transmitted to the CDMSI for approval.</p>

6.2 Committee of Experts on cross-border flow of Internet traffic and Internet freedom (MSI-INT)

<u>Document</u> MSI-INT(2014)13rev	<i>Draft Recommendation CM/Rec(2014)___of the Committee of Ministers to member States on Internet freedom</i>
<u>Notes and expected action</u>	<p>For information: Take note of the state of play.</p>

<u>Document</u> MSI-INT(2014)06rev7	<i>Draft Recommendation CM/Rec(2014)___of the Committee of Ministers to member States on the free transboundary flow of information on the Internet</i>
<u>Notes and expected action</u>	<p>For information Take note of the information provided by the Secretariat on the adoption procedure by the Committee of Ministers.</p>

<u>Document</u> MSI-INT (2014)14	<i>Report of the working meeting of the MSI-INT 23-24 October 2014</i>
<u>Notes and expected action</u>	<p>For information Take note of information on progress made in the 3rd meeting of the MSI-INT (5-6 March 2015).</p>

<u>Document</u> MSI-INT(2014)08rev	<i>Draft report on freedom of assembly and association on the Internet</i>
<u>Notes and expected action</u>	<p>For information Take note of information provided by the Secretariat on the state of play and progress made.</p>

6.3 Draft Declaration of the Committee of Ministers on WSIS+10 review and IGF extension

<u>Document</u> CDMSI(2015)002rev	<i>Draft Declaration of the Committee of Ministers on WSIS+10 review and IGF extension</i>
<u>Notes and expected action</u>	<p>For information Take note of the state of play of the preparation and approval by the CDMSI of the draft Declaration, in view of its transmission to the Committee of Ministers for adoption.</p>

6.4 Draft Declaration of the Committee of Ministers on ICANN, human rights and the rule of law

<u>Document</u> CDMSI(2015)003rev	<i>Draft Declaration of Committee of Ministers on ICANN, human rights and the rule of law</i>
--	---

CDMSI-BU(2015)001

<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of the state of play of the preparation and approval by the CDMSI of the draft Declaration, in view of its transmission to the Committee of Ministers for adoption.
----------------------------------	---

7. Internet governance

7.1 Council of Europe Internet Governance Strategy 2012-2015

<u>Document</u> CDMSI(2014)016	<i>Oversight of the Council of Europe Internet Governance Strategy 2012-2015</i>
<u>Notes and expected action</u>	For discussion Take note of the information by the Secretariat on the state of play of the implementation of the Strategy and give guidance to its assessment.

7.2 Council of Europe Internet Governance Strategy 2016-2019

<u>Document</u> <u>Ref</u>	<i>Discussion elements for the Council of Europe Internet Governance Strategy 2016-2019</i>
<u>Notes and expected action</u>	For discussion Take note of the information by the Secretariat on the state of play of the preparation of the Strategy and give orientation to the further development.

7.3 European Dialogue on Internet Governance (4-5 June 2015, Sofia) and Internet Governance Forum (João Pessoa, Brazil, on 10-13 November 2015)

<u>Document</u> <u>Website</u>	<i>EuroDIG 2015</i>
<u>Notes and expected action</u>	For information and discussion Take note of information provided by Secretariat on the state of play of the preparation of the events and Council of Europe participation.

7.4 UNESCO 3-4 March 2015

<u>Document</u> <u>Agenda</u>	<i>Connecting the dots: Options for Future Action Conference on UNESCO's Internet Study: access, free expression, privacy and ethics</i>
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of information provided by Secretariat.

8. Data protection

<u>Documents</u> CM(2015)40	<i>Ad Hoc Committee on Data Protection – 3rd meeting 1-3 Dec 2014 – Abridged report</i>
T-PD-BUR(2014)Rap34Abr	<i>34th T-PD Bureau meeting – 16-18 Dec 2014 – Abridged report</i>
T-PD(2014)07	<i>Medical technologies and data protection issues – Questionnaire</i>
<u>Draft Recommendation</u> <u>Draft Explanatory</u>	<i>Draft Recommendation CM/Rec(2014)___ of the Committee of Ministers to member states on the processing of personal data in the context of</i>

memorandum	<i>employment and explanatory memorandum</i>
Notes and expected action	<p>For information: Take note of information provided by the Secretariat with regard to follow-up activities on</p> <ul style="list-style-type: none"> - the Modernisation of Convention 108 (finalisation of the work of the CAHDATA and GR-J 24/03) - Recommendation of the Committee of Ministers to member states on the processing of personal data in the context of employment (GR-H 24/3) - Other ongoing work (big data, police, medical data).

9. CDMSI working methods

9.1 Drafting committees

<i>Documents</i> CDMSI(2014)Misc12	<i>Proposal by the Bureau in respect of CDMSI drafting committees</i>
CDMSI(2015)Misc2	<i>List of interested members to participate in Drafting Committees decided at the 6th CDMSI meeting</i>
Notes and expected action	<p>For information Take note of information provided by the Secretariat.</p>

10. Information about the work of other organisations and other Council of Europe bodies

10.1 Report by the Secretary General on the State of Democracy, Human Rights and the Rule of Law

<i>Documents</i>	<i>Report by the Secretary General on the State of Democracy, Human Rights and Rule of Law</i>
Notes and expected action	<p>For information Take note of information by the Secretariat on the preparation of the report.</p>

10.2 Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE)

<i>Documents</i> Report	<i>Report on Protection of Media Freedom in Europe</i>
Report	<i>Report on Mass Surveillance</i>
Report	<i>Report on Increasing transparency of media ownership</i>
<i>Motion for resolution</i>	<i>Motion for a resolution on "Increasing co-operation against cyberterrorism and other large-scale attacks on the Internet". Background report by Professor Bert-Jaap Koops, University of Tilburg, The Netherlands (restricted)</i>
PACE Rec2061(2015)	<i>PACE Recommendation 2061(2015) "Terrorist attacks in Paris: together for a democratic response"</i>
CDMSI(2015)004	<i>CDMSI comments on PACE Rec2061(2015)</i>
PACE Rec2062(2015)	<i>PACE Rec2062 (2015)"Protection of the safety of journalists and of media freedom in Europe"</i>
CDMSI(2015)005rev	<i>CDMSI comments on PACE Rec2062(2015)</i>

CDMSI-BU(2015)001

<u>Notes and expected action</u>	For decision Take note of the PACE reports and decide to have an exchange of views of CDMSI with the PACE rapporteur on Media Freedom in Europe for future CDMSI work and exchange of views of CDMSI with PACE rapporteurs in relation to these reports for future work. For information Take note of the state of play of the CDMSI comments on PACE Rec 2061(2015) and Rec 2062(2015).
----------------------------------	---

10.3 Commissioner for Human Rights

<u>Document</u> Paper	<i>Issue paper on the Rule of Law on the Internet and in the wider digital world</i>
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of the issue paper.

10.4 Participation of CDMSI members and members of other committees to meetings and events

<u>Documents</u> CM(2015)19final	<i>Committee on Foreign Terrorist Fighters and Related Issues (COD-CTE) Terms of Reference</i>
Work plan	<i>Committee on Foreign Terrorist Fighters and Related Issues (COD-CTE) Work plan</i>
COD-CTE(2015)2	<i>Report on 1st meeting of the Committee on Foreign Terrorist Fighters and Related Issues (COD-CTE)</i>
<u>Notes and expected action</u>	For information Take note of the report by Emir Povlakic on the 1st meeting of the Committee on Foreign Terrorist Fighters and Related Issues (COD-CTE).

11. Applications for observer status

<u>Documents</u> Letter (links included)	<i>Application letter by Internet Rights and Principle Coalition</i>
Letter Link to web site	<i>Application letter by European Media Platform</i>
<u>Notes and expected action</u>	For decision Take note of information provided by Secretariat, discuss and decide on a recommendation to CDMSI on these applications.

12. Draft agenda of the 8th CDMSI meeting (16-19 June 2015)

<u>Documents</u> CDMSI(2015)0J1	<i>Draft preliminary agenda of the 8th CDMSI meeting</i>
	For decision Agree on the draft preliminary agenda

13. Any other business

	For information Be informed of the need to hold elections at the 8 th CDMSI plenary meeting to address issues of composition of the Bureau.
--	--

Annexe II – liste des participants

**7^e REUNION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR SUR LES MEDIAS ET LA SOCIETE DE L'INFORMATION (CDMSI-BU),
31 mars – 1 avril 2015**

(Paris, Bureaux du Conseil de l'Europe, 55, avenue Kléber)

Répartition des sexes des 6 membres du Bureau présents à la réunion : 3 femmes (50%), 3 hommes (50%)

Mme Maja Raković (Présidente), Conseiller, Ministère des Affaires étrangères, Serbie

Mme Elfa Ýr Gylfadóttir (Vice-présidente), Islande

M. Mark Carvell, Equipe médias, Service de la culture, des médias et des sports, Royaume-Uni

Mme Christina Lamprou, Chef du service des affaires audio-visuelles, Direction des médias de masse – Secrétariat général de l'information et de la communication, Grèce

M. Éanna O'Conghaile, Principal Officer, Division des politiques de radiotélédiffusion, Service des communications, de l'énergie et des ressources naturelles, Irlande

M. Emir Povelakić, Chef de la division de l'attribution des licences, de la numérisation et de la coordination de la radiodiffusion, Instance de régulation des communications, Bosnie-Herzégovine

SECRETARIAT

M. Patrick Penninckx, Chef du service société de l'information, DG I

Mme Silvia Grundmann, Chef de la division médias et internet, Secrétaire du CDMSI, DGI

Mme Onur Andreotti, Administratrice, division médias et internet, DG I

Mme Elvana Thaçi, Administratrice, division médias et internet, DG I

M. Lee Hibbard, Administrateur, division médias et internet, DG I

Mme Anne Boyer-Donnard, Assistante administrative principale, division médias et internet, DG I